

22 Janvier 1959

La lettre de « L'Express »

C'EST amusant, la bagarre. Un peu fatigant, quelquefois.

Alors, lorsque, la semaine dernière, un homme bien informé nous a dit : « Attention... Méfiez-vous de X... (l'un des nouveaux ministres). C'est un

sournois, sous ses apparences affables. Je le connais depuis dix ans, et je puis vous dire que pour détruire votre journal, ou pour s'en emparer, il est décidé à mettre le paquet »...

Nous avons été tout près de hausser les épaules et de penser que ces messieurs doivent avoir, tout de même, de plus pressants soucis.

Et puis que faire ? Prendre garde, mais à quoi ? « Je vous engage, poursuit notre interlocuteur, à relire ce que vous avez vous-même écrit sur les moyens de vous éliminer, et à ouvrir l'œil ».

Bon. C'est donc l'œil ouvert que nous avons lu lundi, dans un bulletin professionnel, ce qui suit :

« Dans les milieux gouvernementaux, on indique une façon supplémentaire de nuire à « L'Express » que n'avait pas prévue Mme Françoise Giroud : le transfert de majorité à l'occasion d'une augmentation de capital. Ce serait déjà chose faite et le principal actionnaire du journal serait devenu M. Blanchet-Bleustein qui ne partage pas actuellement les mêmes opinions à l'égard du régime ».

Sous des formes diverses, précisant parfois que « le contrôle de la ligne politique de « L'Express » avait échappé à la direction », divers organes ont simultanément diffusé cette information.

Intéressant.

Très intéressant.

Et il ne sera peut-être pas indifférent à nos lecteurs de comprendre sur quel terrain l'attaque a été, cette fois, déclenchée. A tort ou à raison, nous croyons que, contre d'aussi redoutables adversaires, nous ne disposons que d'une arme : faire savoir, à chaque épisode du combat, où nous en sommes.

« **L'EXPRESS** » est une Société Anonyme. Une trentaine de personnes ont fourni le capital du journal, et se partagent les actions de cette société.

Depuis 1955, aucun appel de fonds ne leur a été adressé, aucune augmentation de capital n'a été nécessaire. La gestion de notre journal est saine.

Les saisies successives auraient pu cependant nous épuiser si les récentes manifestations de solidarité de nos lecteurs et l'expansion régulière de notre diffusion ne nous avaient permis d'équilibrer nos dépenses et nos recettes. Solidarité et expansion ne sont d'ailleurs pas étrangères, sans doute, à la sollicitude que l'on nous porte. Selon le dernier relevé officiel de notre diffusion à Paris, le numéro de « L'Express » en date du 8 janvier 1959 s'est vendu très exactement deux fois plus, montée record, que le numéro en date du 9 janvier 1958. C'est agaçant.

Le bilan de nos comptes d'exploitation que, seuls avec

« Le Monde », dans toute la presse française, nous avons d'ailleurs publié, est donc favorable. Aucune injection « d'argent frais » à la faveur de laquelle pourrait s'introduire, ouvertement ou non, un loup dans la maison n'a été sollicitée.

C'est le procédé classique par lequel le contrôle des journaux est arraché à ceux qui les fondent. Les exemples, hélas ! ne manquent pas.

L'INTRUSION de nouveaux — et dangereux — actionnaires au sein de « L'Express » est-elle tout de même possible ? La direction du journal contrôle actuellement la majorité des actions de « L'Express » (75 %).

Mais rien n'interdit d'offrir à tel ou tel actionnaire de lui racheter ses parts. Et de se montrer prêt à les payer cher, très cher. Tout actionnaire a légalement le droit absolu de céder ses actions. Il peut en avoir envie. Il peut en avoir besoin.

L'un ou l'autre, les uns et les autres peuvent avoir été pressentis, sollicités, circonvenus. Tentés.

Mais il se trouve que les statuts de « L'Express » ont été soigneusement établis, et qu'aux termes de ces statuts aucun transfert d'action ne peut être effectué sans l'accord du Conseil d'Administration du journal. Et au sein de ce Conseil, la Direction est maîtresse de la décision. Voilà.

IL reste à préciser que M. Bleustein-Blanchet, président de Publicis, mis en cause, entretient avec la direction de « L'Express » depuis de longues années des relations amicales mais ne détient pas la moindre action de notre journal et n'a jamais manifesté le désir d'en posséder.

Outre que sa loyauté à notre égard ne saurait être suspectée, il s'est d'ailleurs toujours gardé, par principe et dans l'intérêt de son entreprise, de participer à une affaire de presse autrement qu'en affirmant sa publicité. Manque de chance pour les amateurs de Série Noire : même la publicité de « L'Express » est strictement indépendante, et n'est affermée à aucune régie.

Alors ? Alors la peau de Pours a été vendue, volontairement ou pas, avant que l'animal soit tué. Car il est bien évident que l'information pittoresque reproduite plus haut n'a pas surgi par hasard des « milieux gouvernementaux ». Il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on. Simplement, il faut voir où est le feu. Pas à « L'Express ».

Il est, cette petite histoire le confirme, là où l'on croyait avoir trouvé la bonne façon de mettre la main sur notre journal et d'utiliser subtilement son audience : en déposant de leur pouvoir ceux qui le dirigent. Qui sont libres. Et qui, jusqu'à nouvel ordre, le demeurent.

C'est amusant, la bagarre. Un peu fatigant, quelquefois.

Françoise Giroud.